



DECLARATION DE PIEGEAGE D'ANIMAUX NUISIBLES

**Valable 3 ans à compter de la date de visa par le maire de la commune où est
pratiqué le piégeage**

Je soussigné (nom-prénom).....
Demeurant à :
Code postal..... Ville.....

Agissant en qualité de :
(rayer les mentions inutiles)

Propriétaire, possesseur , fermier,
Délégué du propriétaire, *(dans ce cas fournir une
copie de la délégation)*

sur la commune suivante :

Déclare procéder ou faire procéder au piégeage des animaux nuisibles conformément à
l'arrêté du 29 janvier 2007 fixant les dispositions relatives au piégeage des animaux
classés nuisibles sur :

la commune de :
lieux dits :

Par les piégeurs agréés suivants :

Nom-prénom	adresse	N° d'agrément

A....

le

Signature

Lu et approuvé
Le Maire

**à déposer en 4 exemplaires à la Mairie du ou des lieux de piégeage
DESTINATAIRES : MAIRIE, FEDERATION DE CHASSE, DDTM, DECLARANT**